www.etretat.fr

Le bulletin d'Étretat

Nos portes sont toujours ouvertes

Informations de la Ville d'Étretat - mai 2014

éditorial

Photo presse havraise

Après un an de mandat et l'installation de la nouvelle équipe municipale, au moment du vote unanime du budget, vecteur majeur des orientations de la commune, deux actions prédominent.

Le fonctionnement, qui régit la gestion communale et la vie quotidienne de notre village et montre l'application, l'implication, du conseil municipal et des agents communaux au fil des mois. L'investissement, qui fixe la direction que souhaite prendre la collectivité mais pour que notre commune vive et se développe. Étroitement associés, ces deux facteurs ont été traduits dans l'explication synthétique du budget que vous trouverez dans ce bulletin pour mieux vous informer. Mais au-delà de cette direction prise au service des habitants, il nous faut être vigilants aux mutations et bouleversements divers qui touchent notre territoire. Je me ferai donc toujours l'ardent défenseur des intérêts communaux mais aussi collectifs dans un esprit d'ouverture. C'est le sens de mes interventions et de ma détermination au sein de la communauté de communes, qui oublie ses fondamen-taux, la solidarité et la justice, l'esprit communautaire ; c'est le sens de mon implication au sein de l'Opération Grand Site, qui offre une démarche fédératrice et une vision ambitieuse et consensuelle pour le développement harmonieux de notre terri -toire, l'esprit des lieux, porteur à la fois de volonté de préservation de notre paysage et de vitalité économique. Des actions qui sont - et seront - partagées au sein de commissions diverses et lors de prochaines réunions publiques.

C'est le sens de mon investissement, afin de réconcilier, en ces périodes parfois incertaines, les habitants et les élus, c'est une manière, à l'heure de choix fondamentaux pour notre avenir, de veiller au bon fonctionnement de nos institutions et de la démocratie.

le dossier

Entre terre et mer : les nouveaux territoires

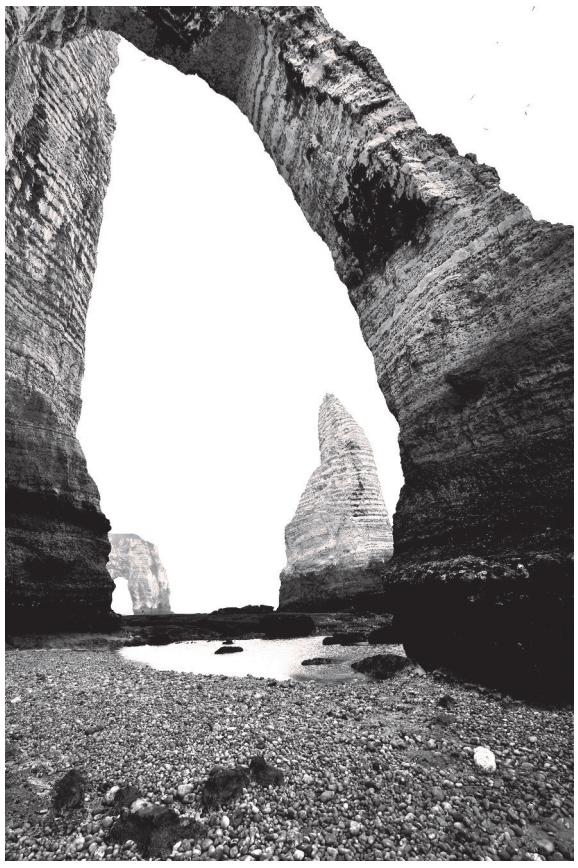
B SHAEFFER

Au gré des basculements électoraux et mutations de nos territoires , au fil des réorganisations territoriales et des changements profonds de notre société, il nous faut être de plus en plus vigilants au-delà des frontières communales et faire les bons choix.

Ceux qui doivent permettre le maintien des services de proximité et la vie dans notre village, ceux qui doivent être animés par le sens de la justice, de la solidarité et de l'ambition pour notre commune, pour nos communes qui doivent œuvrer de concert en un projet commun.

C'est pourquoi j'ai pu, avec de nombreux autres maires, m'insurger contre des décisions iniques de la communauté de communes du canton de Criquetot l'Esneval. Que penser en effet de l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères qui grèvera lourdement les feuilles d'impôts des Etretatais et des professionnels sous prétexte que la fréquentation touristique génère des frais supplémentaires alors même que notre joyau du littoral est un formidable vecteur de développement économique et d'emplois ? (NDLR : c'est une majoration de près de 30% que subiront les Etretatais, sans service supplémentaire).

Que penser de la décision d'augmenter les taxes d'imposition pour combler une gestion intercommunale contestable avec notamment le financement d'une maison médicale privée aux frais des contribuables qui verront partir les médecins des communes au bénéfice de Criquetot l'Esneval ?

A chaque fois, j'ai pu proposer des solutions alternatives telles que la mise en place d'une redevance, plus juste et moins coûteux, ou un réseau médical cantonal, plus équitable et moins coûteux). A chaque fois, l'absence de réponse ou d'écoute n'a pas permis d'aboutir et une majorité silencieuse a validé ces injustices. Avec mon adjointe, élue communautaire, et le conseil municipal majoritaire, nous avons dénoncé ces choix qui vont à contre sens des réalités locales et de la préservation de l'identité de nos villages ruraux, au détriment des équilibres intercommunaux. Sans compter ce manque de vision de projets de territoires, qui oblige la communauté de communes à regarder ailleurs par manque d'ambition ou d'idées, de moyens aussi, et cette absence de prise de conscience du formidable atout qu'Etretat représente pour notre canton, de la part des décideurs de la Com Com, avec une présidente qui n'a pas pris la mesure des retombées positives du tourisme pour notre canton. La meilleure réponse que nous pouvons donner, avec d'autres élus, se traduit par cette démarche de mutualisation que nous avons engagée dans le cadre de groupement de commandes, de réflexion sur l'urbanisme ou les loisirs, ou du parc éolien, leviers économiques créateurs d'emplois, d'activité et de nouvelles technologies pour un développement durable.

La plus belle action que nous menons est celle de l'Opération Grand Site, vision de territoire de treize communes littorales animées par une ambition, un désir, de bâtir ensemble un avenir commun, propice à la vie des habitants et des visiteurs, favorable au développement économique. L'esprit des lieux récemment défini symbolise une approche commune et une valorisation de notre paysage, de notre patrimoine, de notre site exceptionnel qui conduira à la réalisation de projets structurants et d'aménagements réfléchis.

photo Ville d'Yport

OGS organisé à yport

www.seinemaritime.fr/operationgrandsite

Une démarche exemplaire destinée à être partagée au-delà de la côte et des falaises d'Etretat, source d'inspiration et d'idées nouvelles pour enrichir et magnifier les communes rurales et littorales mais aussi notre Département, notre future grande Région.

A chaque occasion, Etretat est et sera présente pour l'avenir de notre territoire et la protection des habitants, au sein des instances décisionnaires et des mouvements collectifs, en regardant l'horizon de façon positive, innovante et ambitieuse.

BUDGET 20

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal. C'est le Mai bilité de la préparation du budget qu'il réalise en collaboration avec les élus et les services municipaux. Le conseil délibère ensuite pour valider ce budget.

Les budgets se présentent en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recett

la section de **fonctionnement** reprend toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque dépenses : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, les prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien et d'énergie, les autres char le paiement des intérêts des emprunts. En recettes : les produits locaux : casino horodateurs, les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux, les dotations de l'État comm fonctionnement et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales.

la section d'**investissement** qui présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours ayant pour objet d'améliorer la qualité des équipements municipaux ou d'en créer de
Les budgets prévisionnels pour l'année 2015 votés le 16 mars 2015 par le conseil municipal à l'unanimité s'élèvent :

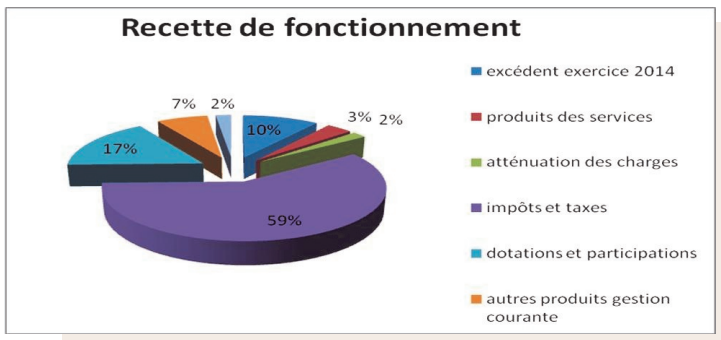

Le budget principal de la commune

Pour 2015, la répartition des recettes est la suivante :Les impôts et taxes représentent 59% du budget de fonctionnements

Cette année, les taux de taxes ont été ajustés en prévision de futurs investissements (environ 1% d'augmentation non insc

La recette la plus importante et en constante augmentation de la commune est la recette des horodateurs. Elle permet d' puis plusieurs années comme le montre le graphique ci après. Pour 2015, les recettes attendues sont de 650 000€ pour l
La dotation de l'Etat qui était de 500 000 € en 2014 sera de 440 000€ en 2015 soit une baisse de 12%

Pour 2015, la répartition des dépenses de fonctionnement est la suivante :

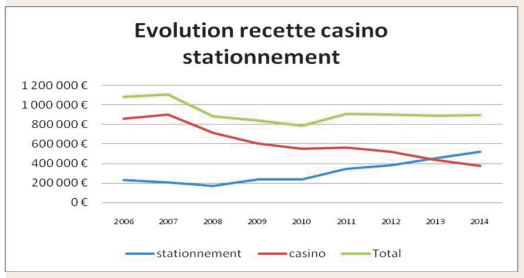

Les charges de personnels (inclus les charges patronales) sont la principale dépense de la commune, elles étaient de 1 174 000€ en 2 ractère général comprennent : l'énergie (carburant, électricité et gaz), les télécom, l'entretien courant des bâtiments communaux d taxes foncières payées par la commune pour les propriétés communales...Les autres charges de gestion courante sont composées : 200 000 €, au CCAS 25 000€ ; de l'indemnité des élus pour 98 000 € (charges comprises) et du versement pour le service incendie d

La charge de l'intérêt des emprunts (garage rue Guy de Maupassant, programme d'électrification, golf) est de 7 900 € pour l'année. ment de 386 000 € à la section d'investissement.La section d'investissement : Pour 2015, le budget prévisionnel de la section d'invest

Les principales dépenses d'investissement pour 2015 sont :

L'électrification pour 392 000 € correspondant à l'effacement des réseaux rue Traz Périer et rue Notre Dame et au changement des lanternes dans plusieurs rues. La voirie pour grandissement du parking de la gare (création d'une cinquantaine de places), l'achat de caches container. Les matériels pour 154 000 € avec l'achat de nouveaux horodateurs et l Lupin et d'assainissement du musée Nungesser pour 142 000€ La poursuite des études et le début de réalisation du club house des tennis 115 000 €. La poursuite des études gol pour la requalification de la rue Guy de Maupassant, les nouveaux services techniques de la ville, la fin des études PLU, AVAP, grand Val pour 93 000 € C'est donc globalement u normes des voiries, de l'électrification, de l'assainissement engagée depuis 2008 , l'enrichissement du patrimoine communal et la réflexion globale des futurs aménagements pré

Un budget réaliste, prudent et ambitieux à la fois.

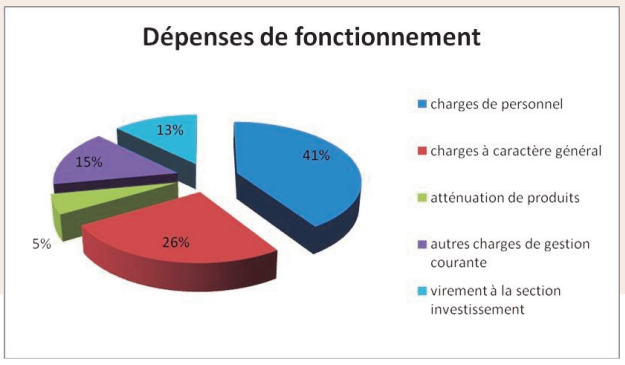

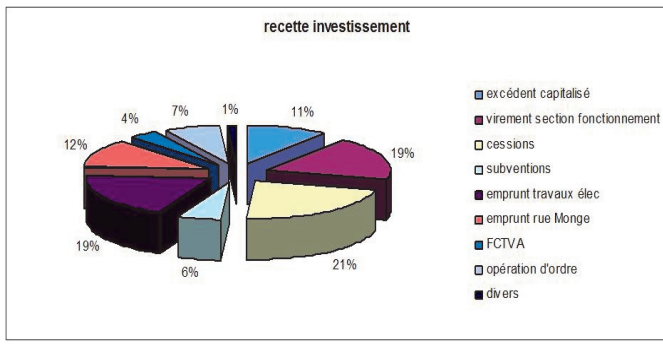

zoom

Association des Amis d'Offenbach d'Etretat

Qui sommes nous ?

Une association dont l'objet est de faire vivre le riche patrimoine d'Etretat en organisant un festival autour d'Offenbach, une de nos grandes célébrités étretaises.

Pourquoi ce festival ?

Animer la ville d'Etretat . Pour ce faire , nous sommes très encouragés par la municipalité et les très nombreux hôtels et commerçants qui participent très généreusement à cette manifestation.

Cette année pour le 10ème anniversaire, nous ouvrons le festival au Grand Site en organisant deux concerts et une master class à Fécamp. Sont ainsi prévues plus de 10 manifestations dont le traditionnel concert public sur le perrey. Attirer et sédentariser un tourisme à Etretat en lui proposant une semaine musicale. Notre public est un public fidèle , nombreux qui vient bien sur d'Etretat et de la région mais aussi de toute la France et de l'étranger. Créer du lien social en invitant à la représentation générale les résidents des maisons de retraites et les enfants des centres aérés de la région. Et bien sûr faire connaître l'œuvre du Maestro dont plusieurs opérettes ont été crées à Etretat, Villa Orphée.*

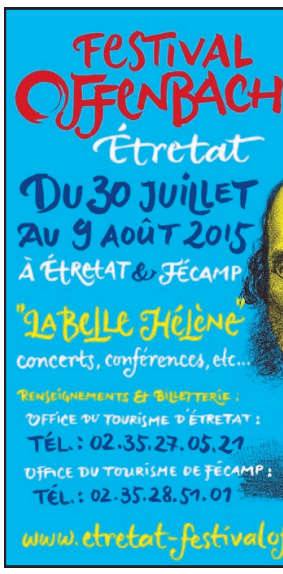

Nous rejoindre

L'organisation du festival nécessite une organisation importante pour laquelle vous êtes tous les bien venus.

Pour toute information concernant l'association allez sur notre site www.etretat-festivalofenbach.fr ou écrivez nous à asso.offenbach.etretat@gmail.com Ou à no
postale Association des Amis d'Offenbach d'Etretat Place de la Mairie Place Maurice Guillard 76790 Etretat

re qui porte la responsa-

es égalant les dépenses.

e année. Par exemple, en
rges de gestion courante,
ne la dotation globale de

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Commune	3 076 156 €	2 062 088 €
Eau et assainissement	269 756 €	1 003 195 €
Camping	198 952 €	319 106 €
Le Clos Lupin	140 000€	10 000 €
SPANC	10 000 €	

e nouveaux et d'augmenter ainsi la valeur du patrimoine de la Ville.

s soit 1 813 300€ ils se répartissent en :

rit au budget puisque débattu séparément)

équilibrer la baisse de la recette du casino de-
es horodateurs et de 340 000€ pour le casino.

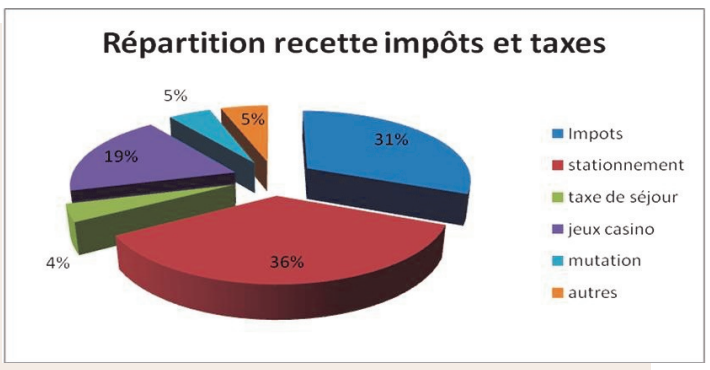

014 pour un budget prévisionnel 2015 de 1 240 600€, soit une relative stabilisation. Les charges à ca-
es voies et réseaux, le fleurissement, le petit matériel consommable pour les services techniques, les
des diverses subventions versées par la commune : aux associations 70 000 €, à l'office de tourisme
e 50 000 €.

Le montant des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses permettent de prévoir un vire-
issement est de 2 062 088 €

454 000 € avec notamment la rue Monge, les études de mise en accessibilité des voiries (AD'AP), l'a-
a remise à niveau des plus anciens. Les travaux de toiture de l'église, de toiture menuiserie sur le clos
f pour 115 000 € (dont une prise en charge de 50% par l'association golfique). Les études avant projet
n budget inscrit dans la continuité des projets structurants de la commune, notamment la remise aux
vus dans le cadre de la charte des espaces publics et la requalification des bâtiments communaux.

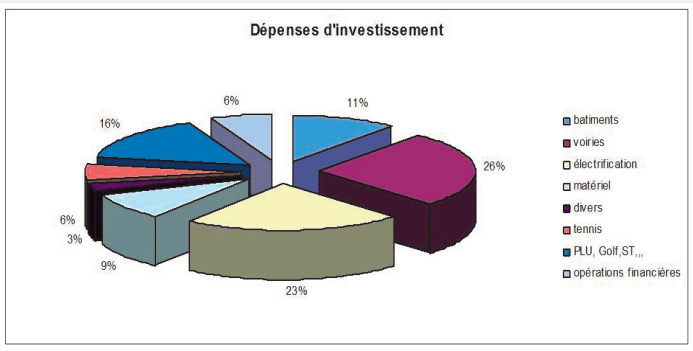

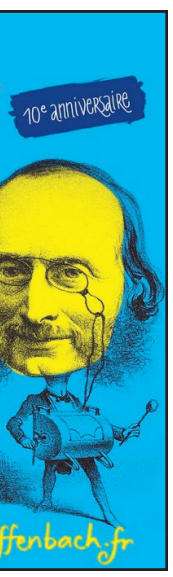

tre adresse

actualités travaux

Rue Monge

Grace à une météo favorable les travaux ont pu être terminés 15 jours avant leur fin prévue. Pour finaliser cet aménagement, 26 nouvelles jardinières seront mises en place après la fête forraine et les saints de glace, le 19 mai 2015. La borne d'entrée de la rue qui régulera la circulation sera opérationnelle fin mai 2015. Un salon de ville sera installé sur la placette créée devant la bibliothèque.

Les prochains grands travaux sont les travaux d'assainissement qui commenceront en septembre pour 9 mois. Une réunion d'information se tiendra deuxième quinzaine d'août.

initiatives

Services techniques De la Ville

22 agents municipaux travaillent aux services techniques de la ville. Ils sont regroupés en 3 équipes :

Entretien des bâtiments (5 agts) le camping, la résidence des personnes âgées Germaine Coty, les écoles, la mairie, le clos Lupin… composée d'agents ayant des qualifications de peintre en bâtiment, plombier, menuisier, électricien.

Espaces verts et fleurissement (5agts) pour la tonte des pelouses, le nettoyage des talus, l'entretien des jardins : Clos Lupin, Germain Coty, Parc des Roches… et la plantation et l'entretien des 580 jardinières de fleurs mises en place en ville.

Voiries et propreté de la ville (11 agts) qui assurent la pose et l'entretien des mobiliers urbains et de la signalisation, le balayage des rues et de la plage et la gestion des conteneurs à déchets. Cette année, pour limiter les traitements phytosanitaires, les agents propreté de la ville seront équipés de petits matériels de désherbage.

Après l'hiver et le printemps à remettre à niveaux les matériels notamment cette année la peinture des bancs et des mobiliers urbains, les équipes se préparent pour la saison 2015.

Pour cet été, l'accent a été mis sur la propreté de la ville avec deux équipes de nettoyage qui assureront le balayage de 7 h00 à 19h30 7j / 7. Elles seront renforcées par une balayeuse motorisée (citynet) équipée d'un nettoyeur haute pression de 7 h00 à 15h00 7j / 7. Une équipe assurera également 7j/7 la surveillance des conteneurs et le bon état des mobiliers urbains.

Grace à leurs actions, les équipes espace vert, fleurissement et propreté de la ville doivent cette année nous permettre d'obtenir le label 3 fleurs qui valorise les « communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien être des habitants et des touristes »

Les autres équipes se limiteront uniquement aux tâches d'entretien afin d'assurer la mise en place des équipements nécessaires aux manifestations estivales qui seront nombreuses comme chaque année.

Cette organisation ne peut être efficace que si elle est soutenue par les Etretatais et les estivants. Le maintien d'une ville propre est l'affaire de tous (voir l'encart joint à ce bulletin).

Le ramassage des ordures ménagères, déchets verts, tris sélectifs, cartons est du domaine de compétence de la Communauté de Commune de Criquetot l'Esneval, nous pesons sur celle-ci pour que la spécificité d'Etretat Station balnéaire réputée et visitée en conséquence soit prise en compte. Pour garder notre ville propre, chacun, habitants et commerçants, se doit de respecter les jours et heures de mise en place et de retrait de ses conteneurs sur la voie publique.

Un commerce local dynamique

Depuis le début du mois de mars, ce ne sont pas moins de quatre commerces nouveaux qui ont ouvert (ou réouvert) leurs portes en proposant un éventail de services de proximité, tant aux Etretatais qu'aux touristes : une chocolaterie, une poissonnerie, un bar à huitres, une maison de la Presse - multiservices et une superette. Un grand bravo pour ces initiatives unanimement saluées par tous les habitants de notre village

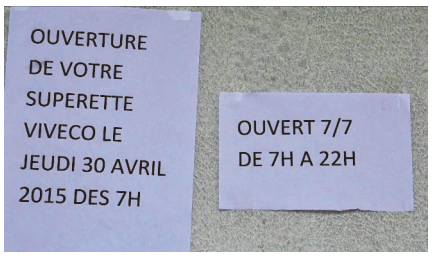

Pôle Image

2 images ce trimestre qui illustrent ces lumières tellement particulières que l'on apprécie tant

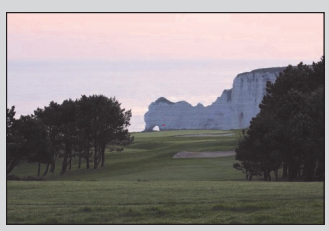

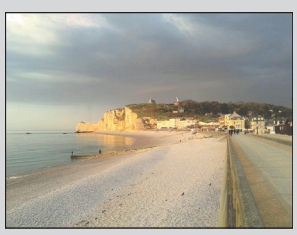

Bravo à Thierry Vimont et Franck Cottard **(et oui)**

A vos appareils pour la prochaine édition !

Liberge.yves@orange.fr

vie scolaire

Les jeunes Etretatais en route pour Barneville Carteret pour une classe verte, temps de classe et temps de découverte d'une région, d'activités nouvelles comme le char à voile, l'accro branche, la fabrication du beurre dans une ferme etc... faisant de ces classes un moment privilégié pour quitter ses habitudes et vivre en collectivité tout en étant sécurisé avec ses camarades, les parents accompagnateurs et les enseignants, Mme Hanon et M. Grisel.

La municipalité a accompagné financièrement ce projet au moyen d'une subvention exceptionnelle de 3000 €. Un bingo au casino organisé par Mme Moireau, élue au conseil d'école, a généré un bénéfice de plus de 800 € grâce au soutien de M. Quesnel, directeur du casino et grâce à la générosité des commerçants sollicités. Une vente de chocolats a également été mise en place par les enseignants. Toutes ces actions ont permis de diminuer le coût incombant aux familles.

Les parents d'élèves coopèrent activement à la vie de l'école, ainsi Mme Bertin a offert des plaques plastifiées destinées à la rénovation des bureaux de la classe de Mme Hanon. Bureaux que les enseignants souhaitent conserver malgré leur grand âge.
A la demande de la municipalité, l'école a bénéficié d'un chèque de 5000€ de la production du tournage '"Meurtres à Etretat", cette somme étant destinée à l'équipement informatique.
Plus de problème de chauffage, une nouvelle chaudière a été installée récemment.

Certes, il reste encore des aménagements à réaliser sur ce beau bâtiment que l'on doit entretenir et rendre accessible, le maire s'y engage en priorisant chaque année les besoins, car l'école c'est la vie !

en images

rencontre dans le parc de G..COTY avec les enfants pour la chasse aux oeufs,

Repas de pâques à la RPA

« Les galetjades »

Cette année est une nouvelle étape du mouvement que souhaite imprimer la municipalité à la ville, vitaliser la saison de moments conviviaux et festifs, valoriser l'accueil que nous réservons à nos habitants et nos visiteurs, rendre la vie agréable et belle à Etretat.

Ce programme de la saison 2015 du festival des Galetjades en est une preuve à lui seul. Tout un symbole.
Vous y trouverez l'ensemble des activités et des évènements que les associations locales, les partenaires privés et la commune ont souhaité mettre en place, preuve du dynamisme local des moments de culture sportive ou festive ou de « Culture culturelle... »... Tout un programme.

état civil

NAISSANCES Florent GATINOIS03/01/2015, Victor-Antoine PILON15/01/2015, Lya LEFEVRE23/01/2015, Iris LECOEUR28/01/2015, Enzo DAJON15/02/2015, Rafaël MOURA ALVES09/03/2015, Julia LEMETTAIS13/04/2015

DECES : M Jean LEDUC, Mme Geneviève THUNE épouse PRAT, Mme Ginette QUESNEL épouse GUIGNERY, M Bernard LUCAS, Mme Colette VATINEL épouse JOURDAN, Mme Marie TAMARITE épouse GIARD, M Yves PONS, Mme Julienne BISPÉ épouse DEGROOTE, Mme Christine STAHL épouse PEYRE, M Claude POUPEL, Mme Raymonde JUSTIN épouse MEIGNÉ, Mme Nicole NEUVILLE épouse HENRY, M Claude MARTIN, M Louis JEAN, M Rémy FRÉBOURG, Mme Lucienne FOLLAIN épouse SAULOT, M Guillaume LE TALLEC

Directeur de la publication
Franck Cottard

Mise en page
Yves Liberge

Dépôt légal : L100-923/08

Le bulletin d'Étretat